



## Traité Sanhedrin

### Michna 5 - Chapitre 3

האהב והשונא: איזה הוא האהב, זה שושבינו; והשונא, כל  
שלא דיבר עימו שלושת  
ימים באיבה. אמרו לו, לא נחשדו ישראל על כך.

Un ami et un ennemi (ne sont pas acceptés non plus comme témoins ni comme juges). Par ami, on entend celui qui l'accompagne (lors de la bénédiction religieuse du mariage). Par ennemi, celui à qui il n'a plus adressé la parole depuis trois jours par inimitié. On lui a dit : un enfant d'Israël n'est pas suspect pour cela (au point de témoigner faussement par amitié ou par inimitié).



### Choul'han 'Aroukh du Rav 'Ovadia Yossef (tome 4)

Les décisions halakhiques du Rav Ovadia Yossef dans un style clair et concis. Tome 4.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)